

Réaction concernant la décision du gouvernement sur la distribution des journaux et magazines en Belgique

Suite aux discussions des dernières semaines sur l'appel d'offres en cours pour la distribution de journaux et de périodiques pour la période 2024-2028, et pour lequel bpost était candidate, le Conseil des ministres a décidé de prolonger temporairement les deux concessions presse au-delà du 31 décembre 2023.

Pendant la période de prolongation, bpost continuera de fournir à l'échelle nationale les services de la concession actuelle, pour laquelle le gouvernement a prévu un budget de 75 millions d'euros. Les modalités doivent encore être discutées avec le gouvernement et validées par la Commission européenne.

Pour rappel, bpost distribue actuellement des journaux et des périodiques pour un chiffre d'affaires total d'environ 265 millions d'euros en 2022, y compris la rémunération du gouvernement et les revenus des éditeurs, avec une marge bénéficiaire nette inférieure au plafond de 7,5 % imposé par la Commission européenne.

Les impacts opérationnels et financiers, pour bpost, après la période de prolongation dépendront des offres commerciales qui seront mises en place et pour lesquelles bpost s'est mise en relation avec les éditeurs. L'entreprise travaille à limiter ces impacts.

Un mécanisme de soutien alternatif pour les éditeurs commerciaux dans les zones rurales (<225 habitants/km²), au niveau national pour les librairies et pour les éditeurs non commerciaux serait mis en place jusqu'en décembre 2026 ; bpost n'en connaît cependant pas encore tous les détails.

Chris Peeters, CEO bpostgroup : « bpost continuera à faire ce qu'elle fait de mieux : assurer la distribution quotidienne des journaux et magazines à l'échelle nationale pendant cette période supplémentaire. Que se passera-t-il ensuite ? Bien que nous soyons en terrain inconnu, notre objectif reste d'assurer l'avenir de l'entreprise ainsi que le bien-être de nos employés. À cette fin, nous engagerons des discussions avec toutes les parties prenantes internes et externes pour définir nos prochaines étapes et déterminer l'offre future de distribution de la presse. bpost dispose des personnes et des ressources nécessaires pour assurer la distribution de journaux et de magazines de manière qualitative et durable. L'entreprise continue de croire fermement en un modèle dans lequel les employés bénéficient de bonnes conditions de travail et d'un salaire correct. »

bpost fournira de plus amples détails dès que de nouvelles informations seront disponibles et que la situation le permettra.

Pour plus d'information:

Antoine Lebecq

T. +32 2 276 2985 (IR)

corporate.bpost.be/investors

investor.relations@bpost.be

Laura Cerrada Crespo

T. +32 470 90 61 53 (Media)

laura.cerradacrespo@bpost.be